

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DE GRANDANGOULÈME

**PATRIMOINES
ET GÉNÉRATIONS :
HÉRITAGE, TRANSMISSION, FILIATION**



**UNIVERSITÉ
EN
ANGOUMOIS**

**Auditorium
de l'Alpha -
Médiathèque de
GrandAngoulême**

**DU 19 AU 23
AVRIL 2022**



**VILLE
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

Patrimoines et générations : héritage, transmission, filiation

Du 19 au 23 avril 2022



1

- **16 conférences** de spécialistes à destination du grand public à la médiathèque **l'Alpha** - 1 rue Coulomb
- **2 visites exceptionnelles** :
 - à la maison de l'**Union compagnonique du Tour de France des Devoirs Unis**, rue Saint-Ausone à Angoulême
 - au **Moulin du Verger** à Puymoyen

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême gère le label Pays d'art et d'histoire décerné par le ministère de la Culture sur le territoire des 38 communes de l'agglomération. Par des actions de valorisation variées, il met en relation les publics et les différentes formes de patrimoines.

« L'Université en Angoumois » est organisée depuis 1991. Cette session de conférences permet au grand public curieux d'histoire, d'histoire de l'art, d'archéologie ou d'architecture d'assister à des conférences données sur des sujets variés par des chercheurs de renom venus spécialement pour lui.

Avec l'aide du comité scientifique, nous avons défini une thématique pluridisciplinaire et concocté un programme attrayant et révélateur de la recherche universitaire actuelle sur le sujet.

*Nous vous souhaitons une passionnante et enrichissante
Université en Angoumois !*

*Laetitia Copin-Merlet, animatrice de l'architecture et du patrimoine
& Marie Faure-Lecocq, coordinatrice de la session*

**Sous la direction scientifique de Stéphane Calvet, Jean-Michel Faure,
José Gomez de Soto, Didier Poton de Xaintrailles & Christian Rémy**

Tarifs et conditions d'inscription : voir p. 12



2



3

Accueil des intervenants et du public

Mardi 19 avril / 13h45 - 14h30

Présentation de la thématique de l'Université en Angoumois

Jean-Michel FAURE, Professeur agrégé. Spécialiste de l'archive photographique et audio-visuelle

Réunis par le service Pays d'art et d'histoire, des archéologues, historiens, historiens de l'art, sémiologues, juristes et philosophes ainsi que des artisans et restaurateurs d'art s'interrogent sur les impacts du rapprochement des politiques patrimoniales - qu'elles soient familiale, entrepreneuriale ou liée à une structure politique - avec le maintien du lien intergénérationnel inhérent à la stabilité de toute société humaine.

Mardi 19 avril / 14h30 - 15h

1 - Transmettre un château : un exercice à hauts risques

Christian RÉMY, Docteur en histoire médiévale

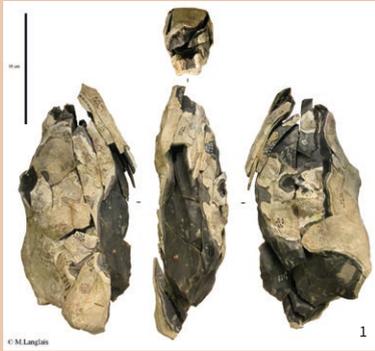
L'idée commune du château transmis de génération en génération, sur des siècles et des siècles, est tenace. Pourtant, la réalité est souvent plus complexe car la transmission du patrimoine est un exercice délicat, le testament du défunt ne permettant pas toujours d'éviter les contestations. Sous l'Ancien Régime, chaque succession est donc un temps fort de l'histoire lignagère. Dans ce domaine, les inventaires constituent une source précieuse pour l'historien car ils apportent une foule de renseignements sur les demeures et leurs occupants.

Mardi 19 avril / 15h - 16h

1 - Romulus et Remus. © PAH GrandAngoulême

2 - Eugène Schneider et ses trois fils, 1909, par Aimé Morot, collection particulière.

3 - Château de Bonneval, collection particulière



2 - Apprendre à tailler des grandes lames en silex au Magdalénien : comment appréhender les savoir-faire techniques en Préhistoire ?

Mathieu LANGLAIS, archéologue, préhistorien, chercheur au CNRS, rattaché au laboratoire PACEA université de Bordeaux

Les chasseurs-cueilleurs du Magdalénien (21 000 - 14 000 ans) ont mis en œuvre des productions exceptionnelles en silex, en particulier la réalisation de grandes lames socialement valorisées. À travers la description des modalités techniques mises en œuvre, comment est-il possible d'appréhender les savoir-faire techniques et les modes de transmission de ceux-ci durant cette époque ?

Mardi 19 avril / 16h30 - 17h30

- 1 - Remontage de nucléus de silex © M. Langlais
- 2 - Cornélie, mère des Gracques, musée d'Orsay, Jules Cavelier, 1861, © association arrête ton char
- 3 - © Claire-Elise Fischer
- 4 et 5 - Edward Onslow et son épouse Marie-Rosalie Bourdeilles, Clandon Park © National Trust / Helen Rowse



3 - L'adoption et la filiation à Rome et dans le monde romain

Sabine ARMANI, Maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord

Contrairement aux idées reçues, la famille romaine n'était pas qu'une structure patrilinéaire où la parenté paternelle aurait occupé le premier et unique rôle. L'évolution des mœurs et les guerres civiles ont progressivement reconnu une place à la famille maternelle dont on suivra la progressive affirmation. À Rome, l'adoption des jeunes enfants concernait le monde servile. En revanche, l'adoption aristocratique était l'un des moyens offerts à la branche maternelle d'assurer sa visibilité. Comme le mariage, c'était aussi la possibilité donnée à deux familles de se rapprocher.

Mercredi 20 avril / 14h - 15h



4 - 7 000 ans de peuplement de la France vu par le prisme de la paléogénomique : diffusions et migrations de la fin du Mésolithique à l'âge du Fer

Mélanie PRUVOST, Chargée de Recherche au CNRS en paléogénomique

Depuis quelques années, le nombre d'études paléogénomiques sur les populations humaines préhistoriques a considérablement augmenté grâce aux récentes avancées technologiques dans le domaine du séquençage. Offrant un nouveau regard sur les migrations et les mélanges des populations passées, elles ont permis d'étudier l'impact de ces événements sur nos populations modernes. Nous allons ici retracer les résultats récents (projet ANR Ancestra, coord M.Pruvost) pour comprendre le peuplement de la France depuis le Mésolithique et discuter des apports et limites de l'ADN ancien.

Mercredi 20 avril / 15h - 16h

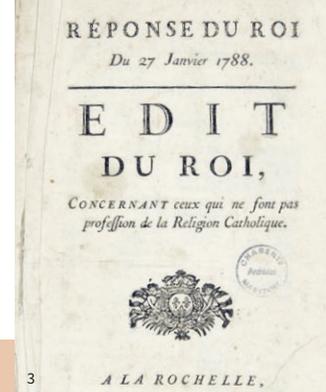
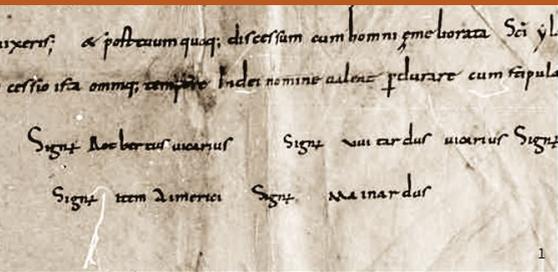


5 - L'héritage culturel dans les mariages mixtes à l'époque moderne : les enjeux de la transmission dans les familles franco-britanniques en France à la fin du XVIII^e siècle (langue, religion et identité familiale)

David RICHARDSON, Docteur en histoire moderne, professeur agrégé en classes préparatoires littéraires

La France du XVIII^e siècle connaît déjà des migrations transnationales importantes : notre recherche porte sur les mariages entre migrants britanniques et sujets français au XVIII^e siècle, des points de vue du droit, des réseaux sociaux et des pratiques socio-culturelles. Nous proposons ici une discussion des enjeux du patrimoine non pas sous l'angle juridique mais culturel : comment au sein de cette mixité identitaire envisage-t-on l'héritage culturel pour une nouvelle génération franco-britannique née en France ?

Mercredi 20 avril / 16h30 - 17h30



6 - Des familles de vicaires et sous-vicaires dans l'administration locale des comtés de l'ouest de l'Aquitaine à l'époque carolingienne

Jean-Francois BOYER, docteur en histoire médiévale, chercheur associé du CRIHAM, Université de Limoges

L'organisation administrative de l'État carolingien était très hiérarchisée : le roi nommait les comtes à travers le royaume et les comtes étaient représentés par une série d'agents, dont les vicarii (vicaires ou viguiers) qui maillaient le territoire du comté et constituaient une interface entre les communautés locales et le pouvoir comtal. L'étude prosopographique dans les comtés de l'ouest aquitain de ces vicarii, eux-mêmes secondés parfois par des subvicarii (sous-vicaires), semble révéler de véritables groupes de parenté qui ont pu largement accaparer ces fonctions.

Mercredi 20 avril / 17h30 - 18h30

- 1 - Documents pour l'histoire [du chapitre] de Saint-Hilaire de Poitiers, ed. L. REDET, Mémoires des Antiquaires de l'Ouest, tome XIV, 1847, n° 29, p. 35, 961
- 2 - VIGIER Jean, Les Coutumes du pais et duché d'Angoumois, Aunis et gouvernement de la Rochelle, Angoulême, Simon Rezet et Maurice Puisnege, 1720

7 - Le régime successoral dans les coutumes rédigées du Centre-Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)

Jean-Marie AUGUSTIN, professeur émérite de l'Université de Poitiers

La coutume du Poitou et ses filiales d'Angoumois, de La Rochelle et de Saintonge à Saint-Jean d'Angély, rédigées officiellement au début du XVI^e siècle, sont à un carrefour d'influences, celle de courants coutumiers communs à tout l'Ouest et celle du droit romain. Elles se caractérisent par un régime successoral particulier pour les nobles et l'existence du douaire au profit des veuves. La Saintonge entre Charente et Gironde est en pays de droit écrit. Il y existe cependant une coutume, l'*Usance de Saintonge*, qui se superpose au droit romain sans avoir reçu de consécration officielle.

Judi 21 avril / 10h30 - 11h30

- 3 - Réponse du roi au parlement de Paris sur l'édit de 1787 (1788). Coll. MRHP
- 4 - La chevauchée de la Gloire (détail) par E. Detaille, Le Panthéon, 1902

8 - L'édit « de tolérance » de 1787 : tolérance religieuse, tolérance civile ou régularisation des patrimoines et de leur transmission ?

L'exemple de La Rochelle

Didier POTON DE XAINTRAILLES, Professeur émérite d'histoire à l'Université de La Rochelle (CRHIA). Président des Amis du Musée rochelais d'histoire protestante

En novembre 1787, Louis XVI signe un édit dit « de tolérance ». Le texte ne fait qu'organiser l'existence civile des protestants. Il n'accorde pas la liberté de culte public. Il répond en fait à la demande de bon nombre de juristes et de magistrats de donner une existence civile aux « non catholiques » donc la reconnaissance des familles et les transmissions patrimoniales. La conservation d'un registre du présidial de La Rochelle permet l'étude de son application en terres charentaises.

Judi 21 avril / 11h30 - 12h30

9 - L'héritage des guerres napoléoniennes sur l'armée française au XIX^e siècle (jusqu'à la Grande Guerre)

Stéphane CALVET, Enseignant, chercheur associé, historien

Considéré comme l'un des plus grands génies militaires de tous les temps, Napoléon I^{er} a inspiré un grand nombre de théoriciens militaires du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. Le célèbre Clausewitz est l'un des premiers à étudier à la loupe le mode de fonctionnement napoléonien. En France, on lui consacre des tonnes d'ouvrages et d'articles. Mais sous l'emprise de considérations politiques et culturelles, les analyses de son action sont extrêmement réduites alors que l'Europe connaît une phase d'industrialisation qui aura des répercussions sur la manière de faire la guerre. Ainsi, c'est avec un schéma archaïque de l'offensive, basé sur une interprétation partielle de la pensée napoléonienne, que la France connaîtra les désastres de 1870 et du mois d'août 1914.

Judi 21 avril / 14h30 - 15h30



10 - L'héritage des textes, entre transmission mémorielle et filiations manuscrites.

Écritures et réécritures d'une liste de rois francs du règne de Pépin le Bref jusqu'à l'an mille.

William TROUVÉ, docteur en histoire médiévale

Une quinzaine de listes de rois francs, copiées entre le VIII^e siècle et l'an mille, sont actuellement conservées. Elles descendent d'un texte de base : une liste rédigée sous le règne de Pépin le Bref. Leur contenu est pourtant variable. Ces documents témoignent de la transmission d'une mémoire et de sa transformation par des générations successives de copistes qui cherchaient à faire correspondre le passé avec les enjeux politiques de leur présent. L'objectif de cette communication est de retracer la diffusion de cette liste et de comprendre comment et pourquoi chaque génération a réécrit l'histoire du peuple franc.

Judi 21 avril / 15h30 - 16h30



11 - La contestation du patrimoine : conflit et partage

Marie-Hélène Boutet de Monvel, Professeure agrégée, Docteure d'État spécialisée en éthique & **Marc Boutet de Monvel**, Agrégé de Lettres modernes, Professeur retraité en BTS audiovisuel, domaine littéraire et artistique

Conférence et débat

Cantonné souvent à tort dans l'inauguration des chrysanthèmes, le patrimoine peut mobiliser des forces vives contestataires. Mais comment transmettre le patrimoine et les valeurs de notre époque bousculée : Covid, menaces de guerre, querelles identitaires et clivages divers (race, sexe, classe sociale, âge, etc) ? Par un catalogue d'oukases ou d'invectives ? Dans un dialogue ouvert pédagogique et critique autour des héritages et des œuvres à partager ?

Judi 21 avril / 17h - 18h

- 1 - Vatican, BAV, ms. 846, f. 79v, © Biblioteca Apostolica Vaticana
- 2 - La statue de Colbert, vandalisée devant l'Assemblée nationale. © THIBAUT CAMUS/AP/SIPA
- 3 - Vierge à l'Enfant, église Saint-Jean-Baptiste - La Couronne © M. Bégué
- 4 - Martial Raysse, la grande odalisque, 1964 Centre Pompidou, MNAM-CCI/Dist. RMN-GP © Adagp, Paris 2014



12 - L'observation et la restauration des œuvres picturales, un moyen de préserver notre patrimoine.

Les peintures murales de l'église Saint-Jean-Baptiste de La Couronne (Charente), une technique singulière

Marie BÉGUÉ / EURL L'appui-Main, Restauratrice de peintures de chevalet et de peintures murales, Restauratrice du Patrimoine Diplômée INP (IFROA) - Agréée des Musées de France

La restauration n'est pas seulement un problème technique, c'est aussi un problème culturel. Le constat d'état et le diagnostic sont deux points essentiels pour la conservation. L'observation des œuvres et l'établissement de protocoles simples de conservation permettraient de limiter les restaurations souvent importantes et coûteuses. L'intervention recensera les différentes problématiques et les altérations subies par les œuvres selon leur milieu de conservation.

Vendredi 22 avril / 10h30 - 11h30



13 - L'œuvre du temps : filiations, ruptures dans l'art et l'architecture à partir de la fin du XIX^e siècle

Gil BATINI, professeure d'histoire de l'art retraitée

« Quiconque n'a pas commencé par imiter ne sera jamais original. »
Théophile Gautier

En art comme en architecture la transmission seule est insuffisante, le passeur est celui qui sait intégrer les ruptures, en faire l'instrument d'une véritable « création ». La rupture est une des dimensions de la culture, elle en est une partie intégrante. La filiation se décline en autocitation, hommage ou interprétation. L'idée d'œuvre autonome et de la création radicale sont des obstacles à une évolution démocratique des arts, porteuse d'un sens commun, qui rend compte de son temps.

Vendredi 22 avril / 11h30 - 12h30



14 - Les âges de la vie : images et réalités sociales (XII^e-XX^e siècle)

Danièle ALEXANDRE-BIDON,

Ingénieure d'études retraitée, membre associé au Centre de recherches historiques (EHESS - Paris)

Divisée dès l'Antiquité en 4 âges comparés aux saisons de l'année, la vie humaine est, au XIII^e siècle, plus souvent découpée en 7. L'enfance est divisée en 2, d'abord jusqu'à 7 ans, âge de raison, ensuite de 7 à 14 ans, âge de la majorité pour les garçons. L'adolescence va jusqu'à 21 ou 28 ans et la « jeunesse » jusqu'à 40. À la Renaissance, la vie comprend 10 étapes. À partir du XVII^e siècle, les âges s'échelonnent sur un escalier montant et descendant. L'imagerie d'Épinal et même la bande dessinée ont perpétué jusqu'à nos jours cette riche tradition iconographique qui a influencé le vécu social.

Vendredi 22 avril / 14h30 - 15h30

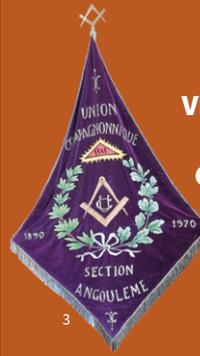


15 - Enfance et Jeunesse aux filtres des représentations photographiques et filmiques des médias maréchalistes de juillet 1940 à avril 1944

Jean-Michel FAURE, *Professeur agrégé. Spécialiste de l'archive photographique et audio-visuelle*

Enfance et Jeunesse font, dès le mois de juillet 1940, l'objet de toutes les attentions des nouveaux gouvernants. Victimes innocentes de l'héritage républicain à l'origine de l'effondrement du pays, les jeunes générations sont prises en main afin d'être préparées aux nouveaux horizons de la révolution nationale. Sans nécessairement se démarquer des études déjà réalisées sur le sujet, il s'agira ici d'ouvrir des pistes de réflexion à partir des angles spécifiques aux récits photographique et cinématographique dans le but de mieux cerner les ambiguïtés de l'idéologie maréchaliste.

Vendredi 22 avril / 15h30 - 16h30



Visite de la maison de l'Union Compagnonnique du Tour de France des Devoirs Unis

Christophe MÉTREAU,
guide-conférencier

Mercredi 20 avril / 9h15 - 10h30

RV : 33 rue Saint-Ausone - Angoulême

16 - Origines du Compagnonnage français moderne et transmission à l'Union Compagnonnique

François DESFORGES, *compagnon tailleur de pierre des Devoirs Unis, ancien président de la section d'Angoulême*

Les compagnons du tour de France font partie de la mémoire collective française, leur image alimente cependant des fantasmes entretenus par le légendaire médiéval et la discrétion des sociétés compagnonniques sur leurs rites. Comment cerner les origines des sociétés contemporaines et appréhender l'évolution de leurs fonctions et statuts dans le temps ? La transmission des savoirs est une notion majeure dans les structures contemporaines. Savoir-faire et savoir-être sont deux notions fondatrices de la philosophie compagnonnique.

Mercredi 20 avril / 10h30 - 11h30

RV : 33 rue Saint-Ausone - Angoulême

Visite et conférence limitées à 80 pers.
Voir conditions d'inscriptions p. 12



Visites de la papeterie du Moulin du Verger à Puymoyen

Présentation de Laetitia Copin-Merlet, animatrice de l'architecture et du patrimoine, en compagnie du maître et de la maîtresse des lieux

Jacques Bréjoux, *maître papetier & Nadine Dumain,* *reliuse et restauratrice*

L'héritage d'un lieu patrimonial et la transmission d'un savoir-faire ancestral...

Samedi 23 avril / 10h30 - 12h ou 15h - 16h30

Chaque visite est limitée à 25 pers.
Voir conditions d'inscription p. 12

1 - Les sept âges de la vie, dans Barthélemy l'Anglais, Livre des propriétés des choses, France, XV^e siècle. Paris, BnF, ms Français 218, f° 95

2 - L'illustration 14 décembre 1940 (n° 5101)

3 - © PAH Grand'Angoulême

4 - © Moulin du Verger

Conditions d'inscription pour les conférences et les visites

Inscriptions, billetterie et règlement

- votre inscription aux conférences et aux visites sera validée à réception de votre règlement et du bulletin d'inscription par courrier postal.
- abonnement 2022 aux Amis du patrimoine (tarif unique 20 €) : afin de limiter l'attente lors de la billetterie durant l'Université, pensez à vous abonner au préalable auprès du service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême (bulletin d'abonnement disponible à l'Office de tourisme du Pays d'Angoulême - hôtel de ville d'Angoulême ou à imprimer sur <http://www.grandangouleme.fr/universite-en-angoumois>)
- l'inscription à l'ensemble des conférences (de préférence avant le 8 avril) permet de bénéficier du dossier complet (fiche techniques / bibliographies) remis le 1^{er} jour des conférences
- billetterie à l'unité 1/4 d'heure avant chaque conférence ou visite

ATTENTION !

- La visite et la conférence (n°16) se déroulant à la maison du Compagnonnage sont **limitées à 80 personnes**.
 - Chaque visite au moulin du Verger est **limitée à 25 personnes**.
- > **Inscription fortement conseillée (bulletin en p. 13 et 14)**

Tarifs des conférences et des visites

Patrimoines et générations : héritage, transmission, filiation	La conférence	La visite
Plein tarif	5,00 €	3,00 €
Amis du patrimoine*	3,00 €	Gratuit
Étudiants*, demandeurs d'emploi*, personne en situation de handicap* et son accompagnateur	Gratuit	Gratuit
Animateurs de l'architecture et du patrimoine* et guides-conférenciers VPAH*	Gratuit	Gratuit

*Sur justificatif

Programme susceptible de modifications de dernière minute
L'ensemble de la session se déroulera dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires en vigueur

Université en Angoumois - 19 au 23 avril 2022 Bulletin individuel d'inscription aux conférences et aux visites

NOM
Prénom
Adresse
.....
CP Ville
Courriel
Téléphone
N° carte abonné



J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription pour les conférences et les visites.

À, le / / Signature

Votre inscription

Tarifs	Nombre de conférences / visites choisis	Somme à payer
Conférence à 5 €		€
Conférence à 3 €* Conférence gratuite*		€ 0 €
Visite de la maison de l'Union Compagnonnique**	3€ <input type="checkbox"/> Gratuite* <input type="checkbox"/>	€
Visite du Moulin du Verger**	3€ <input type="checkbox"/> 15h <input type="checkbox"/> Gratuite* <input type="checkbox"/> 15h <input type="checkbox"/>	
* Sur justificatif ** Sous réserve de place disponible *** Cocher case correspondante	Montant total de votre règlement conférences et visites :	

Entourez le n° des conférences choisies (il figure devant le titre de chaque conférence)	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
--	--

Je souhaite devenir « Ami du Patrimoine » en 2022 et bénéficier de tarifs préférentiels et/ou de gratuits lors de l'Université en Angoumois et au cours de l'année. J'ajoute la somme de 20 € à mon règlement. Ma carte d'abonnement me sera remise à l'accueil de l'Université en Angoumois, devant l'auditorium de l'Alpha le 19 avril.

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre du « **TRÉSOR PUBLIC** »
au Service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême
32bis rempart de l'Est - 16 000 ANGOULÊME

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême conserve dans un fichier informatique vos coordonnées afin de vous faire parvenir des informations sur sa programmation. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez obtenir communication, rectification ou suppression des informations vous concernant. Pour cela, adressez-vous au service par mail à pah@grandangouleme.fr.
Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

Université en Angoumois - 19 au 23 avril 2022

Bulletin individuel d'inscription aux conférences et aux visites

NOM
 Prénom
 Adresse
 CP Ville
 Courriel
 Téléphone
 N° carte abonné



J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription pour les conférences et les visites.

À, le / / Signature

Votre inscription

Tarifs	Nombre de conférences / visites choisis	Somme à payer
Conférence à 5 €		€
Conférence à 3 €* Conférence gratuite*		€ 0 €
Visite de la maison de l'Union Compagnonnique**	3€ *** <input type="checkbox"/> Gratuite* *** <input type="checkbox"/>	€
Visite du Moulin du Verger**	3€ ***10h30 <input type="checkbox"/> 15h <input type="checkbox"/> Gratuite* ***10h30 <input type="checkbox"/> 15h <input type="checkbox"/>	
Montant total de votre règlement conférences et visites :		

* Sur justificatif
 ** Sous réserve de place disponible
 *** Cocher case correspondante

Entourez le n° des conférences choisies (il figure devant le titre de chaque conférence)	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
--	--

Je souhaite devenir « Ami du Patrimoine » en 2022 et bénéficier de tarifs préférentiels et/ou de gratuités lors de l'Université en Angoumois et au cours de l'année. J'ajoute la somme de 20 € à mon règlement. Ma carte d'abonnement me sera remise à l'accueil de l'Université en Angoumois, devant l'auditorium de l'Alpha le 19 avril.

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre du « **TRÉSOR PUBLIC** »
 au **Service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême**
 32bis rempart de l'Est - 16 000 ANGOULÊME

Le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême conserve dans un fichier informatique vos coordonnées afin de vous faire parvenir des informations sur sa programmation. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez obtenir communication, rectification ou suppression des informations vous concernant. Pour cela, adressez-vous au service par mail à pah@grandangouleme.fr.
 Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.



NOTRE MISSION :

METTRE EN ŒUVRE LA CONVENTION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE SUR LE TERRITOIRE DES 38 COMMUNES DE GRANDANGOULÊME !

Nous organisons toute l'année pour tous les publics :

- des programmes de conférences, d'ateliers, de visites et de spectacles
- des visites scolaires pour les établissements de GrandAngoulême ayant un projet pédagogique
- des visites du Trésor de la cathédrale d'Angoulême pour les individuels et les groupes
- des prêts gratuits d'expositions aux communes, associations, établissements scolaires...
- et... toutes visites ayant un caractère patrimonial affirmé !

Contactez-nous !
pah@grandangouleme.fr

« HÂTE-TOI DE TRANSMETTRE TA PART DE MERVEILLEUX, DE RÉBELLION, DE BIENVEILLANCE. »

René Char

Ne pas jeter sur la voie publique

Programme susceptible de modification en fonction de l'évolution de la crise sanitaire

Inscriptions (par courrier uniquement) :

**Service Pays d'art et d'histoire
de GrandAngoulême**

32bis, rempart de l'Est

16 000 Angoulême

Renseignements :

www.grandangouleme.fr/universite-en-angoumois

pah@grandangouleme.fr

05 86 07 20 48



Suivez-nous sur Facebook !

« Grandangoulême pays d'art et d'histoire »

La Direction générale des patrimoines au sein du ministère de la Culture attribue le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » aux territoires qui animent, préservent et valorisent leurs patrimoines, leur architecture, leurs paysages et leur cadre de vie. Ce label garantit la compétence des équipes de médiateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la qualité de leurs actions.

Aujourd'hui, un réseau de 206 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire sur toute la France.

Photo de couverture :
Restauration des peintures
du sanctuaire de l'église
Saint-Jean-Baptiste -
La Couronne.
© PAH GrandAngoulême

Maquette :
Olivier Thomas olivezthomas@
gmail.com d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds 2018

Impression :
Imprimerie VALANTIN
à L'Isle d'Espagnac

